



Achat d'un produit à l'étranger.

Par **Black Pilgrim**, le 27/09/2009 à 18:33

Bonjour,

Je souhaiterais vous faire part de mes craintes quant à acheter un instrument de musique d'une valeur d'environ 1000€ sur internet, chez un revendeur situé aux États-Unis.

Je me doute que vous avez déjà maintes fois eu affaire à cette question mais je pense que peu de gens connaissent (j'en suis) les risques d'un achat à l'étranger.

Ma question est comme vous pouvez-vous en douter :

Quels sont les risques d'effectuer ce type d'achat?

En effet, j'ai du mal à imaginer me défendre contre un "cyberstore" situé hors de nos frontières, si par malheur celui-ci venait à refuser d'échanger l'article endommagé, n'expédierais pas l'article sous des délais convenus, ou bien tout autre litige lié à ce type de transaction.

Notes :

- je suis en relation avec un employé du "cyberstore" par e-mail, si cela peut servir. Il m'a dit (contrairement à la plupart de ceux que j'ai pu contacter outre-Atlantique) qu'il pouvait acheminer ses produits vers la France.

J'attends sa réponse quant aux délais de livraison. Elle ne saurait tarder.

- Si paiement il y a, il s'effectuera électroniquement via "Paypal" (un service américain de paiement électronique).

Je vous remercie chaleureusement par avance de votre attention.